

CASE REPORTS

COELOSOMIE CHEZ UN FOETUS DE BISON (*Bison bison*)

O. GARON†, R. C. STEWART‡, P. CHOQUETTE†, ET L. P. E. CHOQUETTE‡

LES COELOSOMIENS attirent toujours la curiosité. Ceci tient du fait qu'ils sont relativement peu fréquents. Nous avons récemment eu l'occasion d'en étudier un spécimen complet chez un grand mammifère sauvage.

Le coelosomien a été extrait de l'utérus d'une bisonne de 3 ans, le 12 décembre 1959, lors de l'abattage saisonnier dans le Parc National d'Elk Island, Lamont, Alberta. D'une longueur totale de 22 centimètres (de la couronne à la croupe) et pesant 810 grammes, le foetus présentait une déformation très marquée de la colonne vertébrale en plus d'une large ouverture, au niveau de l'ombilic, d'où sortaient les organes des cavités abdominale et pelvienne.

La déformation de la colonne vertébrale se présentait sous l'aspect d'une très forte scoliose au niveau des dernières vertèbres dorsales et des premières lombaires (figure 1). Cette déviation donnait au train postérieur une flexion sur la gauche faisant presque un angle droit avec l'axe médian du corps. Cette flexion prononcée, en affectant tous les muscles de l'abdomen, semblait restreindre des neuf dixièmes la cavité coelomique.

L'anneau herniaire empiétant simultanément dans les régions anté et post-ombilicales avait un diamètre antéro-postérieur de 2.75 centimètres et un diamètre transversal d'un centimètre et demi. Il se situait cependant totalement du côté droit de l'ombilic; plus précisément, l'ouverture occupait bien la ligne médiane mais les vaisseaux ombilicaux restaient fixés à la paroi abdominale gauche.

En dehors de l'anneau, il était facile (figure 2) de distinguer le mésentère, l'épiploon, la majeure partie du tube digestif, l'estomac avec ses quatre parties, le petit intestin, le gros intestin jusqu'à sa portion rectale, seul segment du tractus occupant la cavité pelvienne. Le foie, le pancréas et la rate étaient également très visibles à l'extérieur et, selon le cas, leur distance de l'anneau herniaire pouvait atteindre de deux à cinq centimètres. La vessie urinaire ne faisait pas exception: sa partie fundique dépassait d'environ 7.5 millimètres la commissure postérieure de l'anneau. Le foetus était de sexe femelle, les deux cornes utérines, très réduites, ne franchissaient pas l'anneau et demeuraient dans la cavité pelvienne, un peu en retrait de la vessie, reposant sur le rectum. Même si les organes génitaux internes n'apparaissaient pas à l'extérieur, nous croyons que nous sommes en droit de qualifier cette formation tératologique de coelosomie postérieure: l'exotrophie vésicale est manifeste et elle constitue le principal critère de cette appellation.

†Ecole de Médecine Vétérinaire de la Province de Québec, Saint-Hyacinthe, Québec.

‡Service canadien de la faune sauvage, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Département de Biologie, Faculté des Sciences Pures et Appliquées, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario.

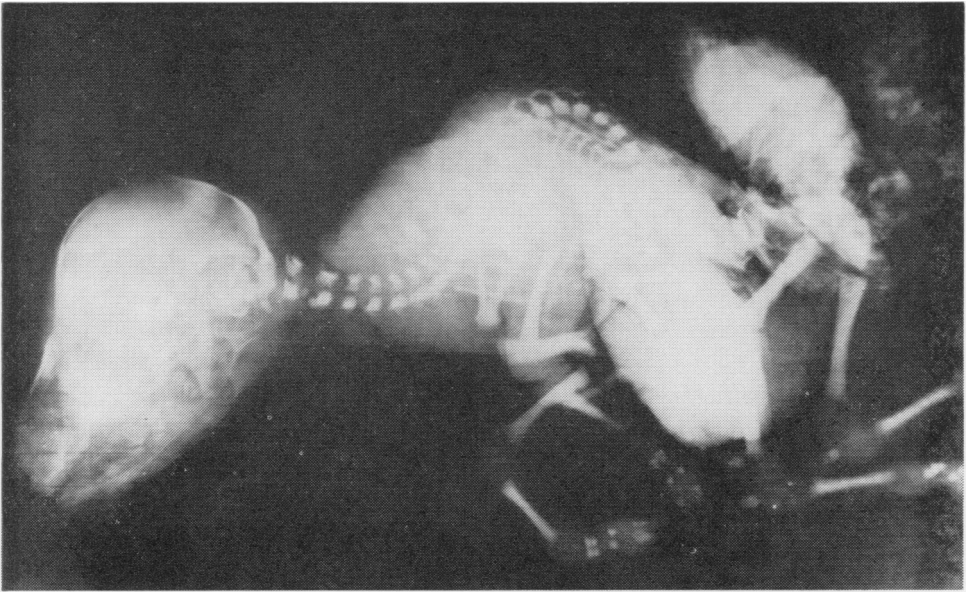


FIGURE 1. Radiographie du foetus en position latérale.

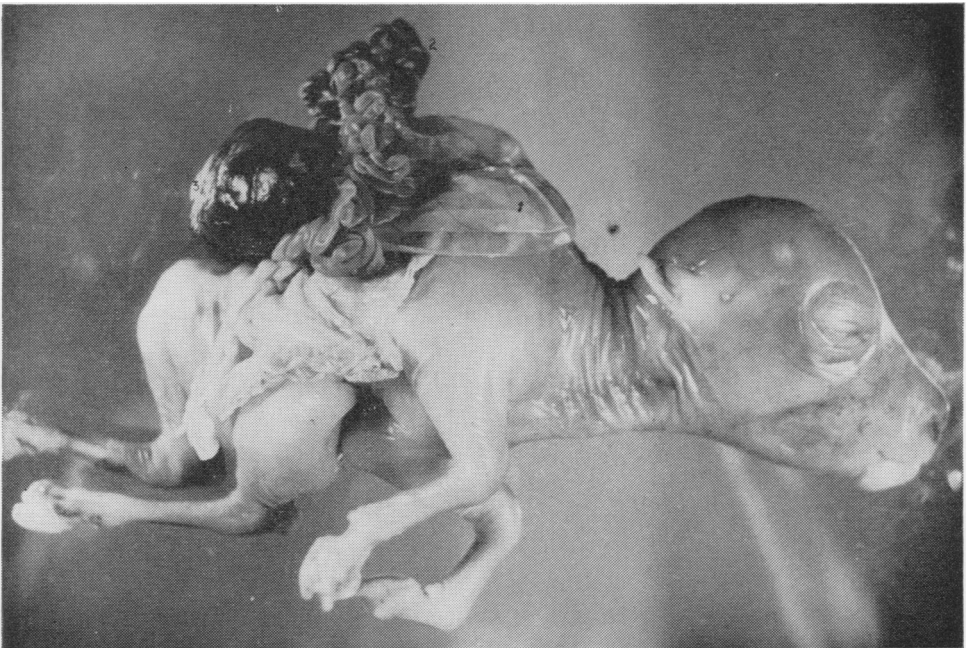


FIGURE 2. Organes apparents hors de la cavité abdominale: estomac (1); petit intestin (2); foie (3); cordon ombilical (4). (Photo Pirlot).

Résumé

Les auteurs rapportent un cas de coelosomie chez un foetus de bison et décrivent brièvement cette anomalie.

Summary

The authors report a case of coelosomia in a bison foetus and describe briefly this anomaly.